

# The Commonwealth of Massachusetts v. Exxon Mobil Corporation

## **Résumé :**

En parallèle de l'action menée par l'État de New York<sup>1</sup>, l'État du Massachusetts, par l'intermédiaire de sa procureure générale Maura Healey, a également intenté une action en justice contre ExxonMobil Corporation devant la Cour de son État, le 24 octobre 2019. A la différence du contentieux entre Exxon et l'État de New York, qui reposait uniquement sur la fraude en matière financière, Maura Healey a accusé le géant pétrolier d'avoir trompé les consommateurs du Massachusetts, en plus des investisseurs, sur les risques posés par son activité sur le changement climatique. Exxon a riposté en demandant à ce que l'affaire soit jugée par un tribunal de droit fédéral, qui lui aurait été plus favorable. Lors d'une audience du 17 mars 2020, la Cour fédérale du Massachusetts a rejeté cette demande au motif que l'action repose sur des atteintes à la protection des consommateurs et des investisseurs du Massachusetts et non pas sur une action en réparation des dommages climatiques causés par Exxon, qui serait une question de droit fédéral. L'affaire va donc être jugée devant un juge de l'État du Massachusetts.

Dans un contexte plus général, l'action menée par Healey venait conclure un travail d'investigation sur trois ans suite aux révélations faites par la presse internationale selon lesquelles l'entreprise texane connaissait les risques du changement climatique depuis les années 1970. Quinze autres procureurs d'États américains, en plus de ceux de New York et du Massachusetts, avaient communiqué leur intention de combattre les responsables du changement climatique en mars 2016.

Pour mieux comprendre cette affaire, il faut également s'intéresser à deux autres actions en justice menées par Exxon. En 2016, la multinationale a porté plainte contre la procureure générale Maura Healey sur le fondement selon lequel son enquête contre l'entreprise serait uniquement politique (affaire en cours) et que l'État du Massachusetts n'aurait pas la compétence pour poursuivre une entreprise dont le siège social se situe dans un autre État (en l'occurrence le Texas).

## **Sources :**

- [Lire l'article de presse du 17 mars 2020 \(anglais\)](#)
- **Suivre l'affaire :**
  - [Fiche Sabin Center \(anglais\)](#)
  - [Lire la requête d'enquête au civil du 19 avril 2016 \(anglais\)](#)
  - [Lire l'assignation devant la Cour d'État du Massachusetts du 24 octobre 2019 \(anglais\)](#)
  - [Lire la décision de la Cour fédérale du Massachusetts du 28 mai 2020 \(anglais\)](#)

---

<sup>1</sup> M. Escorneboueu, « *People of the State of New York v Exxon Mobil Corp., devant la Cour Suprême de l'Etat de New York* », Notre Affaire à Tous, Newsletter des affaires climatiques n°6, 14 avril 2020, <https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2020/04/New-York-case-review.docx.pdf> (Consulté le 7 juin 2020).

## **Faits :**

En 2015, la presse internationale, et notamment *The Guardian*<sup>2</sup>, *The Los Angeles Times*<sup>3</sup> ou encore *InsideClimateNews*<sup>4</sup> révèlent qu'Exxon, quatrième entreprise la plus émettrice de gaz à effet de serre du monde depuis 1965<sup>5</sup>, connaissait les risques causés par son activité sur le changement climatique depuis la fin des années 1970. D'ailleurs, deux anciens scientifiques d'Exxon auditionnés par l'élue new-yorkaise Alexandria Ocasio-Cortez ont confirmé l'authenticité de ces documents devant la Chambre des représentants fin 2019<sup>6</sup>. Une étude de 2017 par Geoffrey Supran et Naomi Oreskes, historiens à l'université de Harvard, est venue confirmer le décalage entre les documents internes et la communication d'Exxon dans les éditoriaux ou publiereportages sur 25 ans<sup>7</sup>.

Dès la fin 2015, le procureur général de l'Etat de New York, Eric Schneiderman, montre la voie par l'ouverture d'une enquête contre Exxon afin de savoir si l'entreprise texane avait informé ses investisseurs des résultats obtenus par ses chercheurs sur les conséquences climatiques de son activité<sup>8</sup>. En mars 2016, les procureurs de dix-sept États américains, soutenus par Al Gore, ancien Vice-Président des États-Unis et militant écologiste, annoncent la création d'une coalition pour combattre le changement climatique. Cette coalition a notamment pour but d'étudier la responsabilité des entreprises du secteur des combustibles fossiles sur la communication d'informations trompeuses à leurs investisseurs et aux consommateurs<sup>9</sup>. Lors de cette conférence de presse, la procureure générale du Massachusetts, Maura Healey, déclare que « les entreprises de combustibles fossiles qui ont trompé les investisseurs et les consommateurs au sujet des dangers du changement climatique devraient être tenues responsable » et vise explicitement Exxon<sup>10</sup>.

---

<sup>2</sup> S. Goldenberg, « Exxon knew of climate change in 1981, email says – but it funded deniers for 27 more years », *The Guardian*, 8 juillet 2015, <https://www.theguardian.com/environment/2015/jul/08/exxon-climate-change-1981-climate-denier-funding> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>3</sup> S. Jerving, et al., « What Exxon knew about the earth's melting Arctic », *The Los Angeles Times*, 9 octobre 2015, <http://graphics.latimes.com/exxon-arctic/> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>4</sup> L. Song, N. Banerjee, D. Hasemyer & J. Cushman, « Exxon: The Road Not Taken », *InsideClimateNews*, sept-déc. 2015, <https://insideclimatenews.org/content/Exxon-The-Road-Not-Taken> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>5</sup> M. Taylor & J. Watts, « Revealed: the 20 firms behind a third of all carbon emissions », *The Guardian*, 9 octobre 2019, <https://www.theguardian.com/environment/2019/oct/09/revealed-20-firms-third-carbon-emissions> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>6</sup> S. Foucart, « Alexandria Ocasio-Cortez : 'Donc, ils savaient !' », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> décembre 2019, [https://www.lemonde.fr/climat/article/2019/12/01/alexandria-ocasio-cortez-donc-ils-savaient\\_6021262\\_1652612.html](https://www.lemonde.fr/climat/article/2019/12/01/alexandria-ocasio-cortez-donc-ils-savaient_6021262_1652612.html) (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>7</sup> G. Supran & N. Oreskes, « Assessing ExxonMobil's climate change communications (1977–2014) », *Environ. Res. Lett.* 12 (2017), <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aa815f/pdf> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>8</sup> J. Gillis & C. Krauss, « Exxon Mobil Investigated for Possible Climate Change Lies by New York Attorney General », *The New York Times*, 5 novembre 2015, <https://www.nytimes.com/2015/11/06/science/exxon-mobil-under-investigation-in-new-york-over-climate-statements.html> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>9</sup> « AG Schneiderman, former Vice President Al Gore and a coalition of Attorneys General from across the country announce historic state-based effort to combat climate change », Communiqué de presse, 29 mars 2016, <https://ag.ny.gov/press-release/2016/ag-schneiderman-former-vice-president-al-gore-and-coalition-attorneys-general> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>10</sup> Complaint, *US District Court for the Northern District of Texas Fort Worth Division*, 4:16-cv-469, *Exxon Mobil Corporation v Maura Healey*, 15 juin 2016, p. 11, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2016/20160615\\_docket-416-cv-00469\\_complaint-1.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2016/20160615_docket-416-cv-00469_complaint-1.pdf) (Consulté le 7 juin 2020) :

## Procédure :

Le 19 avril 2016, la procureure générale du Massachusetts dépose une requête d'enquête au civil assortie d'une injonction à Exxon de fournir une trentaine de documents internes relatifs à la communication et à la stratégie de l'entreprise au regard des conséquences de son activité sur le climat depuis 1976<sup>11</sup>. Cette enquête est fondée sur de potentielles pratiques déloyales ou trompeuses en violation du chapitre 93A du droit général du Massachusetts (MGL) relatif à la protection du consommateur et le chapitre 110A du MGL sur la protection des investisseurs en matière de fraude financière<sup>12</sup>.

### **1. United States District Court Southern District of New York: Exxon Mobil Corporation v. Eric Schneiderman, Attorney General of New York, and Maura Healey, Attorney General of Massachusetts – 29 mars 2018, affaire n°17-cv-02301 (Fiche Sabin Center)**

Le 15 juin 2016, Exxon contre-attaque en assignant les procureurs Healey et Schneiderman devant la Cour fédérale du Texas. L'entreprise estime que les déclarations des deux procureurs à la conférence de presse susmentionnée démontrent que leurs actions en justice sont motivées par un agenda politique et portent atteinte à la liberté d'expression (Premier Amendement), réduisant au silence les avis divergents sur le changement climatique<sup>13</sup>. L'objectif d'Exxon dans cette assignation est de bloquer la transmission des documents demandés aux enquêteurs des deux États.

Question : La mauvaise foi d'un procureur est-elle caractérisée par des déclarations incriminant une entreprise avant même d'avoir intenté une action en justice contre elle ?

La Cour fédérale du Texas émet des doutes sur les intentions réelles des procureurs et estiment que Maura Healey aurait agi de mauvaise foi, du fait du caractère anticipatif de ses propos sur l'issue de l'affaire<sup>14</sup>. Toutefois, elle transfère l'affaire à la Cour fédérale de New York au motif que l'affaire portait principalement sur la conférence de presse de mars 2016 qui avait eu lieu à New York.

---

*"Part of the problem has been one of public perception, and it appears, certainly, that certain companies, certain industries, may not have told the whole story, leading many to doubt whether climate change is real and to misunderstand and misapprehend the catastrophic nature of its impacts. Fossil fuel companies that deceived investors and consumers about the dangers of climate change should be, must be, held accountable. That's why I, too, have joined in investigating the practices of Exxon .... We can all see today the troubling disconnect between what Exxon knew, what industry folks knew, and what the company and industry chose to share with investors and with the American public."*

<sup>11</sup> *Civil Investigative Demand n°2016EPD36*, 19 avril 2016, p. 12, <https://www.mass.gov/files/documents/2016/10/op/ma-exxon-cid-.pdf> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>13</sup> *Complaint, préc. note 10*, p. 28.

<sup>14</sup> *Order, US District Court for the Northern District of Texas Fort Worth Division, Exxon Mobil Corporation v Maura Healey*, 4:16-cv-469, 13 octobre 2016, p. 6 [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2016/20161013\\_docket-416-cv-00469\\_order.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2016/20161013_docket-416-cv-00469_order.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).

Le 29 mars 2018, la Cour fédérale de New York rejette les moyens invoqués par Exxon, les caractérisant de futiles et infondés<sup>15</sup>. En effet, elle estime que les déclarations visant à enquêter sur les entreprises de combustibles fossiles lors de cette conférence ont d'abord pour but d'étudier la connaissance interne d'Exxon sur le changement climatique<sup>16</sup>. De plus, selon le juge, Exxon n'a pas suffisamment expliqué en quoi les positions politiques des procureurs sur le changement climatique portent atteinte à la liberté d'expression, sachant que Exxon ne conteste pas cette position<sup>17</sup>.

**Exxon a fait appel de cette décision** devant la Cour d'appel fédérale de New York<sup>18</sup>. L'affaire est toujours en cours.

## 2. Exxon Mobil Corporation v. Office of the Attorney General of Massachusetts – 13 avril 2018, affaire n°12376 (Fiche Sabin Center)

Suite à la requête d'enquête au civil du 19 avril 2016, Exxon a refusé de communiquer les documents. Le 16 juin 2016, l'entreprise texane demande une annulation de l'enquête à son encontre. D'une part, elle estime que le Massachusetts n'a pas la compétence pour poursuivre l'entreprise d'un autre État dans le cadre du droit de la consommation du Massachusetts. D'autre part, Exxon cherche également à discréditer la procureure sur le fondement d'une action arbitraire et politique<sup>19</sup>.

Question : Dans quelle mesure le procureur d'un État est-il compétent pour poursuivre l'entreprise dont le siège se situe dans un autre État ?

Le 13 avril 2018, la Cour suprême de l'État du Massachusetts écarte les moyens soulevés par Exxon<sup>20</sup>. La doctrine du *long-arm statute* permet au Massachusetts de poursuivre une entreprise dont le siège est hors de l'Etat<sup>21</sup>. L'appréciation de cette compétence doit se faire sur l'existence d'un lien suffisant entre l'enquête et les activités de l'entreprise dans le Massachusetts. Elle

---

<sup>15</sup> *Opinion and Order, US District Court for the Southern District of New York, Exxon Mobil Corporation v Maura Healey, 17-cv-02301, 29 mars 2018, p. 48, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2018/20180329\\_docket-117-cv-02301\\_opinion-and-order.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2018/20180329_docket-117-cv-02301_opinion-and-order.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).*

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 36 : « Read in context, the NYAG's comments suggest only that he believes that an investigation is justified in light of news reports regarding Exxon's internal understanding of the science of climate change ».

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>18</sup> *Notice of Appeal, United States District Court Southern District of New York, Exxon Mobil Corporation v Maura Healey, 17-cv-02301, 20 avril 2018, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2018/20180420\\_docket-117-cv-02301\\_notice-of-appeal.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2018/20180420_docket-117-cv-02301_notice-of-appeal.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).*

<sup>19</sup> *Petition, Superior Court of Massachusetts, Exxon Mobil Corporation v Office of the Attorney General of Massachusetts, 16-1888, 16 juin 2016, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2016/20160616\\_docket-2016-1888-F\\_petition.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2016/20160616_docket-2016-1888-F_petition.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).*

<sup>20</sup> J. Schwartz, « Court Dismisses Exxon's Effort to Block Climate Investigation », *The New York Times*, 29 mars 2018, <https://www.nytimes.com/2018/03/29/climate/exxon-climate-change.html> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>21</sup> *Opinion, Supreme Judicial Court of Massachusetts, Exxon Mobil Corporation v Office of the Attorney General of Massachusetts, SJC-12376, 13 avril 2018, p. 9, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2018/20180413\\_docket-SJC-12376\\_opinion.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2018/20180413_docket-SJC-12376_opinion.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).*

considère que le lien est suffisant car Exxon exerce un contrôle sur la communication d'environ 300 stations-service Exxon et Mobil opérant dans le Massachusetts<sup>22</sup>.

Sur la demande arbitraire des documents, le juge suprême du Massachusetts rappelle que la section 6 du chapitre 93A du MGL donne des pouvoirs d'enquête très larges au procureur, comme le *Martin Act* utilisé dans l'affaire de New York, lui permettant d'enquêter dès lors qu'il a un doute sur une personne agissant ou ayant agi en violation d'une disposition protégeant le consommateur<sup>23</sup>. Les documents demandés doivent servir à confirmer ou non qu'Exxon a induit en erreur les investisseurs et le public.

Exxon forme un pourvoi devant la Cour suprême des États-Unis. Healey rétorque en invoquant la jurisprudence *Burger King Corp. v. Rudzewicz* (1985) qui indique qu'une entreprise qui a intentionnellement opéré son activité dans un État suffit pour y établir la compétence juridictionnelle<sup>24</sup>.

Le 7 janvier 2019, la Cour suprême des États-Unis refuse d'accueillir le pourvoi<sup>25</sup>.

### **3. Commonwealth of Massachusetts v. Exxon Mobil Corporation – 28 mai 2020, affaire n°19-cv-12430 (Fiche Sabin Center)**

Par un mémoire de plus de 200 pages remis à la Cour de l'État du Massachusetts le 24 octobre 2019, la procureure Maura Healey assigne Exxon uniquement en violation de la section du chapitre 93A du MGL relatif à la protection du consommateur (elle n'a finalement pas recouru à la fraude en matière financière).

Elle fonde son action contre les pratiques déloyales ou trompeuses d'Exxon sur quatre moyens :

- Exxon a déformé les risques systémiques du changement climatique et a induit ses investisseurs en erreur sur l'impact réel de ses activités de combustion fossile sur le climat. Elle s'est appuyée sur des documents internes, comme un mémo datant de 1981 expliquant que « La tendance actuelle de combustion des ressources fossiles causera des effets environnementaux dramatiques avant 2050 »<sup>26</sup> ou un graphique de 1982 prévoyant précisément la trajectoire de concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et la hausse des températures<sup>27</sup>. Healey a également répertorié toutes les déclarations d'Exxon ou financées par Exxon remettant en cause un réchauffement climatique ;

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 26 : « *The Attorney General's belief that Exxon's conduct may violate c. 93A is all that is required under G.L. c. 93A, § 6(1)* ».

<sup>24</sup> M. Gajja, « *Massachusetts AG to SCOTUS: Deny Exxon's challenge to state power* », *Westlaw Energy and Environment Daily Briefing*, 10 décembre 2018.

<sup>25</sup> J. Rodriguez, « *High Court Skips Mass. AG Exxon Probe, Other Enviro Cases* », *Law 360*, 7 janvier 2019, <https://www.law360.com/articles/1115746> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>26</sup> *Complaint, Suffolk County Superior Court, Commonwealth of Massachusetts, v Exxon Mobil Corporation, 24 octobre 2019, p.2* [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2019/20191024\\_docket-19-33\\_33\\_complaint.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2019/20191024_docket-19-33_33_complaint.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 8.

- Exxon a communiqué des informations fausses et trompeuses aux investisseurs du Massachusetts concernant son calcul des coûts supplémentaires dus aux émissions de carbone<sup>28</sup> ;
- Exxon a induit en erreur ses investisseurs du Massachusetts en déformant les bénéfices environnementaux sur deux de ses produits<sup>29</sup> ;
- Exxon a trompé ses consommateurs du Massachusetts en faisant la promotion d'une campagne de *greenwashing* au moyen de ses publicités sur internet, à la télévision ainsi que dans ses 300 stations-service présentes dans l'État<sup>30</sup>.

Le 29 novembre 2019, Exxon conteste cette assignation et demande à ce que la Cour fédérale du Massachusetts se déclare incompétente pour juger cette affaire. En effet, l'entreprise estime que le fond de cette affaire ne concerne pas une question de droit d'État, mais plutôt une question de droit fédéral car cette affaire touche à la politique énergétique et de protection de l'environnement nationale<sup>31</sup>. De plus, Exxon maintient que cette action porte atteinte à certains principes constitutionnels comme la liberté d'expression<sup>32</sup>.

Le 26 décembre 2019, le Massachusetts répond que cette affaire ne relève pas de la compétence fédérale étant donné qu'il n'attaque pas Exxon sur le fondement de la protection de l'environnement et ne cherche pas à réparer les dommages causés par les émissions de gaz à effet de serre d'Exxon. La procureure insiste avoir basé son argumentaire uniquement sur le droit de l'État pour s'assurer que la multinationale n'a pas induit en erreur ou omis des informations sur les risques climatiques à ses investisseurs et consommateurs du Massachusetts<sup>33</sup>.

**Question :** En quoi le juge d'un Etat est-il compétent pour traiter d'une affaire portant sur une question de protection du consommateur de cet Etat mais impliquant un sujet de politique fédérale ?

**Solution :**

Dans une décision publiée le 28 mai 2020, la Cour fédérale du Massachusetts rejette les allégations d'Exxon aux motifs que l'affaire ne porte pas sur la politique climatique, qui serait d'intérêt « exclusivement fédéral ». Elle indique qu'Exxon ne prouve pas que la protection des consommateurs et des investisseurs du Massachusetts serait uniquement d'intérêt «

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>31</sup> *Notice of Removal, US District Court for the District of Massachusetts, Commonwealth of Massachusetts, v Exxon Mobil Corporation*, 19-cv-12430, 29 novembre 2019, p. 2, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2019/20191129\\_docket-119-cv-12430\\_notice-1.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2019/20191129_docket-119-cv-12430_notice-1.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>33</sup> *Memorandum, US District Court for the District of Massachusetts, Commonwealth of Massachusetts, v Exxon Mobil Corporation*, 19-cv-12430, 26 décembre 2019, p. 1, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2019/20191226\\_docket-119-cv-12430\\_motion.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2019/20191226_docket-119-cv-12430_motion.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).

exclusivement fédéral »<sup>34</sup>. Elle ajoute que la désinformation climatique à l'égard des consommateurs et des investisseurs n'est pas liée à la stratégie politique énergétique du Gouvernement américain<sup>35</sup>.

La Cour fédérale renvoie l'affaire devant la Cour de l'État du Massachusetts où elle sera jugée prochainement.

### **Commentaire :**

Cette affaire est hautement complexe impliquant une procureure qui soulève des arguments juridiques inédits pour engager la responsabilité de la société Exxon et cette dernière qui conteste intensivement sur des éléments de forme.

Après les attaques répétées d'Exxon sur la légitimité de l'action de la procureure, la loi applicable et le juge compétent, l'affaire va enfin se porter sur le fond des allégations mises en avant par le Massachusetts. Il convient également de noter que ce contentieux climatique est historique car il est le premier à se confronter à une entreprise de combustion fossile sur le fondement de la protection du consommateur<sup>36</sup>.

Selon Mike Biles, avocat associé chez King & Spalding, engager la responsabilité d'Exxon dans le cadre de la protection du consommateur et non du droit des marchés financiers est audacieux. Caractériser l'infraction sera d'autant plus difficile en l'absence d'une règle d'interprétation stricte comme l'on retrouve souvent dans le droit financier, selon Kathleen Engel, professeure de droit à l'université de Suffolk, rappelant que les actes et pratiques déloyales ou trompeuses sont toujours appréciées de façon étendue<sup>37</sup>.

Biles indique tout de même que les moyens introduits par le Massachusetts sont plus efficaces que ceux portés par l'État de New York car ils s'attaquent à la désinformation d'Exxon sur l'impact climatique de ses produits phares à l'égard du consommateur, ce qui inclut également les investisseurs selon le Chapitre 93A.

Engels ajoute que les enjeux ne se situent pas tant dans les amendes à venir mais surtout dans les potentielles mesures injonctives sur Exxon au niveau de sa stratégie de communication et l'affichage sur ses produits. En règle générale, les injonctions en matière de protection du consommateur dans le Massachusetts imposent un *reporting* régulier et des inspections indépendantes<sup>38</sup>.

---

<sup>34</sup> *Memorandum of Decision, US District Court for the District of Massachusetts, Commonwealth of Massachusetts, v Exxon Mobil Corporation, 19-cv-12430, 28 mai 2020, p. 22, [http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2020/20200528\\_docket-119-cv-12430\\_memorandum-of-decision.pdf](http://blogs2.law.columbia.edu/climate-change-litigation/wp-content/uploads/sites/16/case-documents/2020/20200528_docket-119-cv-12430_memorandum-of-decision.pdf) (Consulté le 7 juin 2020).*

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>36</sup> K. Goldberg, « 3 Takeaways From Mass. AG's Exxon Climate Suit », 25 octobre 2019, <https://www.law360.com/articles/1213553/3-takeaways-from-mass-ag-s-exxon-climate-suit> (Consulté le 7 juin 2020).

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Ibid.*

Selon Biles, cette affaire peut encourager d'autres procureurs à engager la responsabilité d'Exxon pour violation de la protection du consommateur, une tendance qui rappellerait les grands procès contre les industriels du tabac dans les années 90<sup>39</sup>. Mais ici, un facteur diffère par rapport aux contentieux du tabac, il s'agit de l'urgence à agir qui est une évolution propre au régime juridique du climat<sup>40</sup> et qui a pour objectif d'utiliser tous les leviers d'actions contre les entreprises les plus polluantes<sup>41</sup>. Cette tendance vaut déjà à Exxon le surnom « d'industrie du contentieux »<sup>42</sup>.

En se focalisant sur la protection du consommateur, la responsabilité climatique d'Exxon pourrait donc se rapporter à la fois sur la fonction d'anticipation-prévention avec des mesures injonctives protégeant le consommateur à l'avenir (avertissements et impacts climatiques visibles sur le produit) et la fonction de réparation du préjudice causé aux consommateurs et aux investisseurs<sup>43</sup>.

Selon Stéphane Foucart, journaliste Le Monde, « C'est toute la beauté de l'affaire : Exxon n'est pas formellement accusée d'avoir entravé la lutte contre le changement climatique, mais d'avoir caché les risques que celui-ci représente pour... elle-même »<sup>44</sup>.

**Fiche d'arrêt rédigée par Julien HELLE-NICHOLSON  
Membre de Notre Affaire à Tous**

---

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> M. Torre-Schaub & B. Lormeteau, « Aspects juridiques du changement climatique : de la justice climatique à l'urgence climatique – Deuxième partie », *La Semaine Juridique – Edition générale*, n°52, 23 décembre 2019, p. 2386, par. 16.

<sup>41</sup> E. Brown Weiss & V. Arroyo, « Addressing Climate Change from the Bottom-Up in a Kaleidoscopic World », *La Revue des Juristes de Sciences Po*, n° 18, janvier 2020, p. 6, par. 47.

<sup>42</sup> M. Gerrard, « L'évolution des actions en justice climatique aux Etats-Unis, de George W. Bush, à Donald Trump », *Energie-Environnement-Infrastructures*, n°8-9, août 2018, dossier 22, par. 25.

<sup>43</sup> M. Torre-Schaub & B. Lormeteau, « Aspects juridiques du changement climatique : de la justice climatique à l'urgence climatique – Première partie », *La Semaine Juridique – Edition générale*, n°39, 23 septembre 2019, p. 1679, par. 22.

<sup>44</sup> S. Foucart, « Alexandria Ocasio-Cortez : 'Donc, ils savaient !' », *préc.*, note 6.